

CONSEIL MUNICIPAL DU 8 JUILLET 2013.

Le conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni dans son lieu habituel de séance le lundi huit juillet 2013 à 19 h 00, sous la présidence de Mme Véronique DETOC-GARNIER, Maire.

Étaient présents : M. Binet E, M. Marineau A, M. Lechable C , Mme Binet E, Mme Avril V,

Absente excusée : Mme Tremblay V

Absents : Mme Colladant G, Mme Malherbe J, M. Le Teissier G, Mme Bellec B

Mme Avril V est élue secrétaire de séance

Date de convocation : 1^{er} Juillet 2013

RENOUVELLEMENT CONTRAT SEGILOG

Mme le Maire expose au conseil municipal que le contrat Segilog doit être renouvelé pour les 3 prochaines années et ce, à partir du 01/07/2013 pour un montant annuel de 1 280.00 € H.T., tout en sachant que sur cette somme 1 152.00 € est imputé en section d'investissement et que la commune récupère une subvention du Fonds de Péréquation et la TVA .

Après en avoir délibéré le conseil municipal donne son accord à l'unanimité

AMORTISSEMENTS ETUDE DE ZONAGE BUDGET EAU ET ASSAINISSEMENT

Mme le Maire expose au conseil municipal qu'en ce qui concerne l'Etude de zonage qui a été effectuée pour l'assainissement (SPANC) a eu un coût de 529.06 € et que celui-ci doit être amorti soit sur 2 ans ou sur 5 ans.

Après en avoir délibéré le conseil municipal décide à l'unanimité de l'amortir sur 2 ans

DECISION MODIFICATIVE BUDGET EAU ET ASSAINISSEMENT

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité la décision modificative suivante sur le Budget Eau et Assainissement :

Compte 6811 : + 265.00 €

Compte 615 : - 265.00 €

Compte 28158 : + 265.00 €

Compte 2315 : + 265.00 €

PARTICIPATION DES ELUS COMMUNAUX AUX COMMISSIONS THEMATIQUES DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU PAYS DE DREUX

Aménagement du Territoire : Mme DETOC-GARNIER Véronique

Déchets, Eau et Assainissement : M. BINET Eric

Développement économique et Emploi : Mme BINET Estelle

Enfance et Famille : Mme AVRIL Valérie

Transports : M. LECHABLE Christian

QUESTIONS DIVERSES :

-Mme Avril demande la date à laquelle seront relevés les compteurs d'eau. Mme le Maire répond qu'en principe, ce sera après le 16 juillet 2013

La séance est levée à 19 h 35.